

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 5 avril 2013

**CONSEIL DE PARIS**  
**Conseil Municipal**  
**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 25 et 26 mars 2013**

**2013 V. 58** Vœu relatif au déménagement du siège de deux directions de la Ville dans l'immeuble T8 de l'avenue de France.

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant que le départ programmé de la Direction de l'Urbanisme et de la Direction de la Voirie et des Déplacements vers un immeuble au 121 avenue de France sur la parcelle T8, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2014 ;

Considérant les interrogations des agents de la Ville, qui ont pu se manifester au début de la concertation ;

Considérant que les agents ont été largement associés à l'élaboration des composantes du projet d'aménagement intérieur des locaux, au moyen de réunions d'informations trimestrielles (juin 2012, octobre 2012, janvier 2013), de l'ouverture d'une permanence de concertation (septembre 2012), de visites de chantier (septembre 2012), de l'ouverture d'un espace témoin (mars 2013), d'une exposition avec maquette (janvier 2013) et d'une newsletter d'information (avril et décembre 2012) ;

Considérant qu'au fur et à mesure de la mise en place de ce large processus de concertation, les personnels et leurs représentants ont participé activement au projet d'agencement des locaux du « 121 » et se sont vraiment appropriés les différents mobiliers proposés au choix, comme en témoignent la synthèse interne des plans d'agencement qui a été effectuée mi-février 2013 et le succès des visites de l'espace témoin organisées mi-mars 2013 ;

Considérant qu'il reste encore quelques questions en suspens, comme la similarité des tarifs de restauration entre le restaurant interprofessionnel et le restaurant qui sera géré par l'ASPP au 121 avenue de France, le badgeage, le dimensionnement et l'accessibilité des places de parking notamment ;

Vu le vœu déposé par le groupe Europe Ecologie – Les Verts et apparentés ;

Sur proposition de l'Exécutif ;

Emet le vœu :

Qu'un bilan de la concertation et une présentation du dossier d'emménagement au 121 avenue de France soient présentés régulièrement aux élus en 2<sup>e</sup> Commission.